

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 Décembre 2006

Présents : MR DUSAUSOY/MMES PENNENGER/ GRIMONPREZ /MRS MARCHAND C./
FACQ /MMES LECLERCQ/ LHERMITTE/ MRS PENNENGER/LEMAHIEU /
DUPRE/PLICHON/ MARCHAND P. /DEMERSSEMAN/CHIVORET /ROLAND

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire donne verbalement les dates des trois premières réunions de conseils :
- 22 Janvier - 19 Février -26 Mars

La liste sera communiquée à l'ensemble du conseil prochainement.

Distinction pour la commune

Monsieur le Maire a le plaisir d'informer l'assemblée, que la commune a conservé son @ pour son site internet et, s'est vu attribuée le trophée de la communication. Dans sa catégorie elle est 4^{ème} au niveau national.

ORDRE DU JOUR

Résultat du téléthon

Le montant collecté s'élève à 2 883€. Résultat en augmentation par rapport aux années précédentes.

Bravo à Madame GAUDRE et ceux qui l'entourent.

Bravo également à Madame DISSAUX Présidente de « Un plus à l'école ».

Virement de crédit

Adopté à l'unanimité.

Création de régie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de créer une régie de recettes pour encaisser le produit de la vente du livre « Chroniques de Noyelles lez Seclin ». Le régisseur sera Madame LEMAHIEU Sylviane.

La présentation officielle du livre est programmée le Jeudi 21 Décembre 2006 à 18H00.

Diaporama cérémonie des vœux

L'assemblée décide à l'unanimité des membres présents à réaliser un diaporama qui sera présenté lors de la cérémonie des vœux le Samedi 20 Janvier 2007.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une réunion commune avec Monsieur le Maire de Seclin et d'autres chez Monsieur le Préfet de région et prévue le 16 Janvier 2007. Cette réunion aura pour thème les accès routiers de Seclin et du sud de la métropole en général.

Point sur le recrutement

Peu de candidatures ont été reçues.

Deux personnes seront reçues durant la semaine de Noël.

L'annonce va paraître en ligne sur le site du CDG59 et sur la gazette du Nord Pas de Calais.

Inscription Centre de loisirs

Madame GRIMONPREZ fait part à l'assemblée d'une demande d'un parent qui a oublié d'inscrire son enfant au centre de loisirs de nouvel an.

L'assemblée rappelle la décision prise lors du conseil municipal du 20 Novembre 2006 de ne pas accepter d'inscription hors délai. En effet, il est nécessaire pour une bonne organisation et encadrement de connaître précisément le nombre d'enfants. Les parents ont été prévenus dans des délais très larges.

Colis de Noël

Madame PENNENGER présente à l'assemblée le colis qui sera distribué aux aînés et rappelle la date de passage soit le Samedi 23 Décembre.

L'ordre du jour et les questions et informations diverses étant épuisés la séance est levée à 21H00.